

PRESSE

COGNITIS Group, spécialiste des Systèmes d'Information du tertiaire financier, s'engage en faveur de la non-discrimination et de la diversité.

Le 27 Octobre 2009 – **COGNITIS Group a signé la Charte de la diversité, symbole de son engagement en faveur de la promotion de la diversité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.**

Nous nous engageons aux côtés des 1900 entreprises signataires de la Charte de la diversité à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de notre organisation.

Notre conviction est que la diversité constitue pour notre entreprise un enjeu, en la plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage réel dans la politique de gestion des ressources humaines centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles.

Dès 2009 et dans les mois à venir, le groupe COGNITIS portera ses actions essentiellement sur l'intégration des travailleurs handicapés, la formation et sur l'égalité hommes/femmes et seniors.

La charte de la diversité

Lancée fin 2004 par Claude Bébéar et Yazid Sabeg, la Charte de la diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de toute entreprise, quelle que soit sa taille, qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité.

La Charte exprime la volonté d'agir des entreprises pour mieux refléter, dans leurs effectifs, la diversité de la population française. Articulée autour de six articles, elle guide l'entreprise dans la mise en place de nouvelles pratiques, en y associant l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires. Elle les incite à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines centrée sur la reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles. L'entreprise favorise ainsi la cohésion et l'équité sociale, tout en augmentant sa performance. Un texte d'engagement autour de 6 articles :

1. Sensibiliser et former dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité

2. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs

3. Chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification

4. Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement

5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet

de dialogue avec les représentants du personnel

6. Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats

A propos de Cognitis Group

Le groupe Cognitis, spécialiste du tertiaire financier auprès des grands Groupes du Privé et de l'Administration, capitalise une grande expertise métiers et IT dans la transformation et l'optimisation des Systèmes d'Information. Grâce à un haut niveau d'expertises à forte valeur ajoutée, délivrées par ses filiales COGNITIS France et Phirst VANILLA, le groupe couvre toutes les activités de la Banque de Détail et de la Finance de Marché (Gestion d'Actifs, Marchés de Capitaux), de l'Assurance, de la Retraite et de la Mutuelle. Au TOP 10 des SSII du secteur et des Acteurs du Testing, le groupe assure le développement de ses offres et propose ses compétences métier en Maîtrise d'Ouvrage - Urbanisation et Architecture (SOA) - Ingénierie et Intégration de systèmes - Business Intelligence - Qualification des SI (QSI) et Finance de Marché. Créé en 1994, le groupe emploie près de 700 consultants et ingénieurs.